



BEAUX-ARTS

## JOURNAL DE MONACO

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

(UN NUMÉRO : 15 CENTIMES.)

PROGRÈS

ABONNEMENTS :	
UN AN. . . . .	12 francs
SIX MOIS . . . . .	6 »
TROIS MOIS. . . . .	3 »

POUR TOUT CE QUI CONCERNE  
LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION DU JOURNAL  
S'adresser, *franco*, à M. EUSÈBE LUCAS, Rédacteur-  
en chef et Gérant, à Monaco (Principaute).

ANNONCES. . . . .	25 cent. la ligne
RÉCLAMES. . . . .	50 » »
FAITS MONACO. . . . .	1 franc »

**Monaco**, le 23 Janvier 1859.

En présence des suppositions qui se font jour de toutes parts, au sujet de la Principauté, nous avons cru devoir présenter le côté délicat de la question qui concerne Menton et Roquebrune, et faire comprendre à la population de ces deux villes, sur quelles bases fragiles reposaient ses espérances.

Nous l'avons fait brièvement, sans arrière-pensée, sans calcul, uniquement pour appeler l'attention des Mentonnais sur des dangers que nous devons considérer comme la conséquence probable de la mise en lumière toute récente de leur position équivoque.

Ces dangers ont-ils été compris ?

Pendant dix ans, les grandes puissances, au milieu de graves préoccupations politiques, ont pu négliger de prendre en sérieuse considération la situation anormale de Menton et Roquebrune, non par indifférence pour la question, qui a son importance au point de vue des principes, mais dans la pensée que le différend soulevé depuis 1848 se terminerait par un arrangement amiable entre le Prince et le Gouvernement sarde.

L'attention vient d'être subitement appelée sur la Principauté par les bruits de sa cession à diverses puissances, et d'un autre côté, les Mentonnais font voir par des démonstrations non équivoques que s'ils ont naguères manifesté le désir de rester libres et indépendants, ils ne veulent nullement être annexés au Piémont.

On ne peut donc se dissimuler qu'il pourra être statué, dans un avenir plus ou moins rapproché, sur l'irrégularité que présente cette situation, ne fut-ce qu'en vue des conséquences que les derniers événements survenus à Menton obligent de prévoir.

Or, doit-on penser que l'état de choses actuel sera consacré ?

De quel droit, et dans quel but ?

Ne serait-il pas puéril d'admettre qu'une ville peut être reconnue *libre*, sur sa seule prétention d'éviter toute charge sociale ou fiscale ?

Qu'on y prenne garde, il pourrait être ultérieurement question d'autre chose que de repousser une tutelle paternelle ; des impôts plus lourds, la conscription, l'inscription maritime et tant d'autres charges viendraient bientôt peser de tout leur poids sur un pays désormais réuni aux Etats-Sardes.

Il suffirait pour cela, comme nous l'avons déjà dit, que le Prince Charles III, fatigué de défendre les intérêts politiques du peuple auquel il est dévoué, abdiquât les droits qu'il possède sur deux villes qui se laissent entraîner à leur perte.

Quel tardifs regrets; quels tristes regards ne tourneraient-elles pas alors vers le modeste drapeau national dont neuf siècles ont respecté les privilèges et qui, plus que jamais, devra marcher la tête haute, protégé par le droit des nations !

EUSÈBE LUCAS.

Le *Nizzardo*, dont le caractère semi-officiel est connu, contient sur la Principauté et sur le Prince un long et injurieux article auquel nous ne nous donnons pas la peine de répondre, laissant ce soin au bon sens public.

Nous nous bornerons à exprimer notre surprise sur la maladresse de l'organe de l'Intendance de Nice, qui rappelle la journée du 6 avril 1854, dans laquelle ceux qui le patronnent ont joué un si triste rôle, également flétri par toutes les opinions.

## CHRONIQUE LOCALE

Le Prince par une ordonnance du 7 de ce mois, a institué une commission chargée de préparer les modifications à introduire dans les Codes de la Principauté.

Cette commission est instituée ainsi :

MM. le Baron Imberty, Prés, du Trib. sup.  
le Chev. de Castellet, Avocat-général.  
Charles Leydet, Conseiller d'Etat.  
le Chev. Voliver, id.  
Barelli, Juge au Tribunal supérieur.

Une ordonnance du 5 janvier, modifiant l'article 324 du Code Pénal, autorise l'admission par le Tribunal criminel, des circonstances atténuantes.

D'autres ordonnances de S. A. S. approuvent et rendent exécutoires les rôles des contributions

foncière, personnelle et mobilière pour l'année 1859, et fixent les budgets de la commune et de la Paroisse de Monaco pendant l'année 1859.

Le 18 Janvier, à 6 heures du matin, sans que les Autorités militaires aient été prevenues à l'avance, le vapeur sarde *Malfatano*, est entré dans le port de Monaco, pour y embarquer immédiatement les troupes Piémontaises qui forment la garnison de la place en vertu des traités de 1815, et qu'un ordre de Turin appelait à Novi.

A 11 heures, les troupes étaient rendues à bord sans qu'un seul soldat fût laissé à terre, et le bâtiment qui les portait se dirigeait vers Menton, afin de prendre la garnison de cette ville, et de là se rendre à Gènes.

Le Général Serra, lieutenant du Prince, est resté à son poste, ainsi que l'Etat-Major de la place et les artilleurs.

Un départ aussi brusque et inattendu doit étonner, car rien dans l'attitude de l'Autriche ne semble menaçant pour la Sardaigne.

L'embarquement de la troupe à bord du *Malfatano* a été la cause d'une triste accident.

Une des femmes employées à la Condamine est allée s'appuyer sur le balustrade inachevée de l'établissement des Bains. Les faux tenons qui la reliaient à la charpente se sont à coup détachés et la malheureuse a été précipitée d'une hauteur de 3 mètres sur la grève, précisément encombrée de débris de maçonnerie dans cet endroit.

La foule accourue aux cris de sa fille n'a relevé qu'un cadavre. Une fracture de la base du crâne aura occasionné la mort.

#### La Comédie au Palais.

Nous ne nous attendions pas à retrouver à Monaco les joyeux propos et les fines reparties d'Arnal *e tutti quanti*. On eut dit vraiment que la joyeuse bande parisienne avait envahi le Palais dimanche dernier.

Un charmant théâtre, dont le rideau est toute une poétique allégorie, avait été dressé dans la *Salle des Gardes*. Décors coquets, riches accessoires, mise en scène parfaitement appropriée, tout s'y trouvait. Acteurs et actrices improvisés ont joué avec un ensemble surprenant. Il y a eu des imitations excellentes, des justesses de débit vraiment dignes de la haute comédie, et des finesses de langage et d'allure que nous applaudissons ici des deux mains. *Pescherelle l'empaillieur*, *La sœur de Jocrisse*, *Monsieur va au cercle*, tel était le programme.

Les entr'actes étaient tout un plaisir. Cinq cents bougies éclairaient le plus charmant parterre; le pinceau privilégié de Winterhalter y eut été séduit autant que nos yeux.

E. L.

Jeudi, 27 janvier jour de Sainte-Dévote, fête patronale de Monaco, l'orchestre du Casino, sous la direction de M. A. Hermann, exécutera une messe en musique dans l'église cathédrale.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

## NOUVELLES

### De la Littérature et des Arts.

On a découvert dans la bibliothèque de Riga, une partition complète de Haydn. C'est un opéra-comique italien, intitulé *Incontro improvviso*.

Le Louvre vient de recevoir d'Athènes dix pièces d'une mosaïque antique. Elles sont provisoirement placées dans la salle des sculptures de la Renaissance, où l'on remarque la cheminée de Bruges.

On écrit de Prague :

« Le professeur Constantin Hoffer a, dans la bibliothèque du comte de Thun, à Tetschen, découvert un codex très précieux pour l'histoire de la musique, qui date de l'année 1064. Ce codex a appartenu autrefois au célèbre cloître de Maulbronn, dans le Wurtemberg, et contient en 116 feuilles de parchemin, un cours complet de musique comme elle existait au onzième siècle. Ce livre a été remis au docteur Ambros pour l'examiner avec soin et le résultat de cet examen dépendra de la publication de ce codex. »

On assure que la séance solennelle de réception de M. Jules Sandeau à l'Académie Française aura lieu dans la dernière quinzaine de janvier. C'est M. Vitet qui répondra au récipiendaire.

L'*Annuaire de la Noblesse*, par M. Borel d'Hauterive 1859, seizième année, vient de paraître. Ce code de la noblesse, dont l'austérité a un caractère presque officiel, a un vif intérêt d'actualité, grâce à la loi du 28 mai dernier.

## BULLETIN D'ITALIE

D'après le *San Giorgio*, il y a en ce moment de 14 à 16 mille hommes de troupe à Milan, et 10 mille à Plaisance. La municipalité de Milan a reçu l'ordre de préparer des logements pour 30 mille hommes.

La *Gazetta de Milan*, la *Gazetta de Florence*, la *Gazetta de Venise*, l'*Osservatore di Trieste*, donnent au discours du roi Victor Emmanuel l'interprétation la plus pacifique.

On commence à faire des mots sur et contre l'Autriche. En voici un attribué à M. Bixio.

L'autriche dans tous ses empires  
Livre de malheureux combats;  
Mais contre nos vaillants soldats,  
Il lui faudra des guerres pires.

M. Bixio est en effet piémontais et patriote, dit l'*Echo du Nord*, mais nous ne le savions pas à ce point épigrammatiste. Voilà pourtant les mots qu'entraîne la guerre.

Lundi 17, à 10 heures du matin, le prince Napoleon a été présenté à S. A. R. la princesse Clotilde, et, le soir, il a dîné avec la famille royale. Mardi, il a rendu visite au Comte de Cavour, et a assisté à la brillante soirée du minis-

tère des affaires étrangères. On a dansé jusqu'à une heure avancée. Les fiançailles, paraît-il, se feront bientôt, mais le mariage n'aura lieu qu'au mois d'avril ou de mai.

M. Winterhalter est chargé d'exécuter un portrait de la princesse Clotilde pour la prochaine exposition de Paris.

Le vapeur russe le *Rurick* est passé mercredi devant la ville, conduisant à Rome la Grande-Duchesse Catherine de Russie et le Grand-Duc de Meklembourg.

La Régente de Parme est partie le 13 pour Venise. Le motif officiel de ce départ est une visite au comte de Chambord et à la duchesse de Berry.

NICE. — Un comité de souscription s'est formé à Nice pour l'érection d'un monument à la mémoire du Maréchal Masséna.

C'est un noble appel qui rencontre partout de nobles échos. On souscrit au bureau de l'*Avenir* et de la *Gazette de Nice*.

GÈNES. — Le prince Porcia est arrivé le 13.

Voici d'après le décret royal du 17 décembre dernier, le chiffre de la population légale du Piémont et ses répartitions entre les diverses divisions administratives.

1 Alexandrie. . . . .	486,355.
2 Annecy. . . . .	253,141.
3 Chambéry. . . . .	289,957.
4 Coni . . . . .	603,584.
5 Gènes . . . . .	564,684.
6 Ivree . . . . .	244,200.
7 Nice . . . . .	246,731.
8 Novare. . . . .	471,531.
9 Savone. . . . .	240,174.
10 Turin . . . . .	680,009.
11 Verceil. . . . .	338,375.

Total 4,467,738.

1 Cagliari. . . . .	298,280.
2 Nuoro . . . . .	126,530.
3 Sassari. . . . .	148,305.

Total général 5,044,853.

La *Stafetta* annonce que les machines construites en Belgique pour le percement du Mont-Cenis sont arrivées sur les lieux et qu'elles seront bientôt mises en activité.

NAPLES. — Mme Ristori a commencé ses représentations au théâtre du Fondo. Le froid extraordinaire de cette année et les préoccupations politiques paraissent devoir nuire à ses succès.

TREVISE. — Bernardino Zambra, professeur de sciences exactes, auteur des *Elementi di fisica* vient de mourir à l'âge de 46 ans.

CAGLIARI. — Un opéra nouveau, *D. Martino d'Aragona*, composé par M. G. B. Dessy, jeune compositeur sarde, sur un libretto écrit expressément par M. A. Zagnoni, a pleinement réussi.

## LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

et la maison de Grimaldi.

PAR M. LOUIS-FERDINAND ROUSSON,  
chevalier de l'ordre royal du Sauveur.

Depuis quelques jours la presse européenne sonne l'alarme autour du nom de Monaco. Les traités de 1815 vont être lacérés d'un bout, adieu l'équilibre européen, malheur à la race latine, car assure-t-on, les Cosaques vont monter audacieusement la garde en Italie, au cœur de l'Occident, sur les bords de la Méditerranée, entre les golfes de Gènes et de Lyon. Était-ce donc la peine d'aller là-bas, si loin, faire sauter les murailles de Sébastopol si, à trois étapes de Toulon, ils élèvent une forteresse inexpugnable? Port sûr et vaste, splendides baies, citadelle invinciblement assise, montagnes protectrices, il y a tout à Monaco, tout, voyez-vous, jusqu'aux rochers qui peuvent la rendre semblable à Gibraltar.

Plaintes amères, trop hâtées sans doute et qui ne sont pas d'hier. Défions-nous de ces alarmistes qui vendent Monaco au Piémont ou à l'Angleterre, puis aux Etats-Unis, enfin à la Russie. Si l'*Eden*, feuille officielle de la métropole de Monaco, ne s'était pas chargée de faire justice de tous ces malencontreux dit-on, peut-être aurais-je essayé de les combattre, sinon de les démentir. Le but de cet article est uniquement de faire connaître, à grands traits cette Principauté de Monaco, qui a provoqué tant de bruits; puis, je dirai un mot des princes qui ont mené ses destinées presque neuf siècles durant.

Les anciens connaissaient Monaco comme le témoignent ces vers de Virgile :

*Aggeribus socer Alpinis atquo arce Monæci  
Descendens....* (livre vi, vers 831.)

Lucain parle aussi de cette ville au premier livre de sa *Pharsale*.

Monaco est aujourd'hui enclavée dans la province sarde de Nice; 14 kilom. la séparent de cette ville. Bâtie sur l'emplacement du temple d'*Hercule Monæcus*, elle est orgueilleusement assise sur un rocher escarpé, qui brave la fureur des flots. Ce qui donne de l'importance à cette ville, qui compterait à peine 2000 habitants, ce n'est ni son enceinte de murailles, ni son château fort, ni son palais, mais bien son port, un des plus sûrs de la Méditerranée; et voilà par où sont tentés les nombreux acquéreurs. D'une si bonne tenue est le port de Monaco que les navires du plus fort tonnage peuvent y mouiller par 5, 15 et 23 mètres de profondeur. Rappelez-vous que sous le premier Empire ce port fut assez large et suffisamment sûr pour abriter jusqu'à trois cents de nos navires harcelés par les croiseurs anglais.

Rien à dire sur la position de Monaco, au point de vue stratégique ou commercial; on sait tout. Tombée aux mains d'une grande puissance, l'inoffensive métropole des Grimaldi pourrait bien devenir un épouvantail dans le genre de Malte ou de Gibraltar. Mais, il y a à parier qu'au rôle de Gibraltar, elle préférera celui de Baden-Baden ou de Hombourg. Elle a des Bains, un Casino, elle a, par dessus tout, un climat tempéré qui vaut pour le moins celui de Nice. Comme Nice aussi, elle est parée de citronniers, d'orangers, d'oliviers. Vous verrez que sous

peu, elle sera, pendant la saison de l'hiver, le rendez-vous préféré du beau-monde souffrant ou de la fashion fuyant les climats inclements.

Indépendamment de Monaco, deux autres petites localités composent la principauté de ce nom: *Mentone* et *Roccabruna* incorporées aux Etats-sardes depuis le décret de Charles-Albert du 18 septembre 1848. Je reparlerai de ce décret qui, du coup, retrancha à la Principauté les trois quarts de sa population. Menton compte cinq mille habitants, Roccabruna, mille environ.

Quelques mots maintenant sur l'histoire politique de cette principauté; histoire qui, somme toute, n'est que celle des brillants princes GRIMALDI qui la gouvernèrent depuis tantôt neuf siècles sous la protection de l'Espagne, de la France ou de la Sardaigne.

Les Grimaldi descendent-ils, comme on l'a souvent écrit, de *Grimoald* ou *Grimehald*, maire du Palais sous Hildbert II? C'est ce que je laisse à débrouiller à un plus habile chartiste que moi. L'essentiel à constater est que les Grimaldi qui furent une de ces quatre grandes familles nobiliaires qui se disputèrent, presque durant tout le moyen-âge, la première place dans la république de Gènes, possédaient depuis le <sup>x</sup>e siècle la souveraineté de Monaco; souveraineté qui leur fut accordée « libre de toute soumission ou redevance, » par l'empereur Othon 4<sup>or</sup> (980). Nous savons que les Grimaldi se déclarèrent avec les Fiesques, chefs du parti Guelfe, ce parti auquel on rendra du moins la justice d'avoir voulu affranchir l'Italie des hommes du Nord. *Fuori Barbari!* Ce cri que les Italiens jetaient naguère au passage de l'un de leurs souverains aimés, ce cri n'est pas nouveau. Voilà force siècles qu'ils le jettent en vain sur bien de champs de batailles. *Men Dieu! Mon Dieu!* depuis que l'Italie est veuve de ses Césars, entrerait-il dans vos desseins de la faire humilier successivement par chacune des nations qu'elle opprima jadis? Espagnols, Français, Allemands, tous l'ont foulée; tous sont venus successivement porter une main glaciale, sur le sein de cette fille privilégiée du soleil, — des arts, — de la gloire, — de la liberté. Aussi longue que terrible, a été l'expiation: votre justice divine, ô mon Dieu! ne serait-elle pas désarmée!... Peut-être; car, comme bien d'autres, j'ai là au cœur une voix, vague comme l'espérance, mais impétueuse comme elle, qui me dit: *Italia farà da se.* Le sang qui a coulé à Novare n'aura pas effacé ce mot.

Mais pourquoi vais-je m'écarter ainsi de mon sujet? Je ne veux parler que des Grimaldi. Revenons à la hâte en disant que ce n'est pas seulement à Gènes que se révélait l'influence de cette famille, mais encore à Florence, en Piémont, en Espagne, voire même en Allemagne, où nous trouvons plusieurs Grimaldi exerçant de hautes fonctions à la cour impériale.

Ainsi *Guy II* fut amiral de l'empereur Henri IV, et l'empereur Frédéric 1<sup>er</sup> investit *Obert* de la dignité de grand maître d'hôtel. Ce même *Obert Grimaldi* fut plus tard l'ambassadeur du même souverain en France et en Angleterre.

Mais où le nom des Grimaldi était surtout respecté, c'était à Naples et à Rome. Les princes de la maison d'Anjou les accablèrent de faveurs: à eux bien souvent les titres de gouverneur de Calabre ou de Provence, de chambellan, de conseiller. Quant aux papes, tant ils estimèrent les Grimaldi, qu'ils ne leur épargnèrent aucun honneur: plusieurs sont cardinaux, d'autres occupent les sièges archiepiscopaux

ou épiscopaux de Milan, d'Aix, de Besançon, d'Avignon, d'Apt, de Sisteron, d'Antibes, de Grasse, de Rodez, de Pignerol, etc. Le nom des Grimaldi est aussi bien souvent répété sur la liste des chevaliers de Malte.

L'histoire de la principauté de Monaco se mêle donc à celle de la plupart des nations de l'Occident. Nous verrons ci-près quelles étaient leurs relations avec la France. Mais avant, désignons sommairement quelques-unes de leurs alliances.

Les Grimaldi s'allièrent avec les maisons Spinola, Doria, d'Aragon, de Savoie, de Lorraine-Armagnac, de Gonzague, de Gramont, de Neufville-Villeroy, de Beaumont, de Castellane, de Grignan, de Forbin, de Choiseul-Stainville, etc.; puis, par les Maignons, ils furent quelque peu alliés avec les maisons royales de Bretagne, d'Orléans-Longueville, de Bourbon.

On nous accordera bien que peu de familles peuvent s'enorgueillir, au même titre que les Grimaldi, d'un arbre généalogique si richement décoré. Pourtant, si les princes de Monaco n'avaient eu que cette gloire, ils n'occuperaient pas en ce moment nos loisirs sympathiques. Mais leur réputation n'est pas au-dessous de leur naissance; de leur famille sont sortis plusieurs de ces hommes d'élite qui se recommandent non-seulement au respect de leurs contemporains, mais encore à l'admiration des âges à venir.

Nommons d'abord *Rénier II*, prince de Monaco, seigneur de Cagnes, de Villeneuve, amiral de France. Le premier d'entre les Génois, l'audacieux *Rénier* conduisit les vaisseaux de guerre de la république ligurienne hors de la Méditerranée, en plein Océan; il poussa même jusque dans la mer du Nord. A l'invitation de Philippe-Bel, il vint au secours d'une place de Zélande, *Ziric-Zée*, pressée sur terre par 15,000 Flamands et sur mer par quatre-vingt vaisseaux. *Rénier* battit cette flotte, la dispersa et emmena prisonnier *Guy de Flandre*, qui la commandait.

(La suite au prochain numéro.)

Nous avons sous les yeux trois vues de l'**Album du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco**, par Mlle Leopoldina Borzino.

Il est impossible de comprendre plus poétiquement les merveilleux sites de nos contrées et de les rendre d'une façon plus harmonieuse, — l'*acqua tinta* qui représente le palais de Monaco est tout un poème aux gravieuses et sévères souvenirs.

La vue de Villefranche au soleil couchant est un panorama saisissant.

Mlle Leopoldina Borzino est une sérieuse artiste à la quelle nous adressons nos félicitations bien sincères; son œuvre accompagnera tous les touristes dans leurs excursions.

En vente à Menton, au Bazar Mentonais, rue St-Michel.

(Vient de paraître)

En vente chez Madame Cendrier, Editeur de musique du CONSERVATOIRE, 11, faubourg Poissonnière, Paris.

**SALTARELLE**

pour flûte avec accompagnement de Piano

PAR

**EUSÈBE LUCAS**

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 13 au 20 Janvier 1859.

MENTON, b. *St-Antoine*, c. Fautrier Michel, huile.

NICE, b. *St-Joseph*, c. Delpiano Joseph, m. d.  
GÈNES, vapeur de l'Etat sarde *Malfatano*, c. Chev. Montezemolo.

MARSEILLE, b. *St-Joseph*, c. Bottero Jean, d.  
NICE, b. *St-Jean-Baptiste*, c. Fagiani J-B., d.  
ID., b. *Ste-Sophie*, c. Gioan Honoré, mar. div.  
ID., b. *Acqua Santa*, c. Benvenuto L. mar. d.  
ID., b. *N. S. de la Garde*, c. Benvenuto J., d.  
ID., b. *Conception*, c. Pisan Pierre, mar. div.  
ID., b. *Conception*, c. Palmaro Joseph, m. d.  
ID., b. *St-Augustin*, c. Granaro Joseph, m. d.  
ID., b. *Conception*, c. Moreau Alphonse, m. d.

Départs du 13 au 20 Janvier.

MENTON, b. *St-Antoine*, c. Fautrier Michel, huile.

GÈNES, vapeur de l'Etat sarde *Malfatano*, c. Chev. Montezemolo.

SAVONE, b. *St-Joseph*, c. Bottero Jean, m. d.  
CERIALE, b. *St-Jean-Baptiste*, c. Fagiani J-B march. div.

MENTON, b. *Ste-Sophie*, c. Gioan Honoré, d.  
VOLTRI, b. *Acqua Santa*, c. Benvenuto L. d.  
ID., b. *N. S. de la Garde*, c. Benvenuto J. m. d.  
VINTIMILLE, b. *Conception*, c. Pisan P. m. d.  
MENTON, b. *Conception*, c. Palmaro J., m. d.  
ONEILLE, b. *St-Augustin*, c. Granaro J., m. d.  
VINTIMILLE, b. *Conception*, c. Moreau A.m.d

# MODES

A. FÉRAUDY

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**  
du 17 au 23 Janvier 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ÉTAT atmosph.	
	8 h.	2 h.	6 h.		
Janvier	17	8 5	10 «	8 4	Beau
	18	8 4	9 5	9 2	id.
	19	8 5	10 «	9 2	id.
	20	8 5	10 «	9 3	id.
	21	9 6	10 4	9 2	id.
	22	8 «	10 »	9 5	id.
	23	8 3	10 »	9 »	id.

**AVIS**

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

## HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR

**GAZIELLO ANGE**

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Établissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

A MONACO

## HOTEL ET RESTAURANT DES BAINS

Tenu par **MARIUS BOYER**

Les voyageurs qui visitent la petite ville de Monaco, sont invités à descendre chez Marius Boyer, cuisinier français, chez lequel ils trouveront bonne table et des logements confortables. Inutile de dire que les égards, les prévenances et la modération des prix sont à l'ordre du jour au *Restaurant des Bains* tenu par Marius Boyer.

# BAINS DE MONACO

SAISON D'HIVER

Journaux de tous pays

PRÈS NICE

entre GÈNES et MARSEILLE

OUVERTS  
TOUTE L'ANNÉE

Fêtes, Bals, Concerts.

Le climat exceptionnel de Monaco, ses orangers, ses citronniers, ses palmiers, ses aloès en plein champ, sa proximité de la belle ville de Nice, rendez-vous d'hiver de la haute aristocratie, en font un délicieux séjour.

### LES BANQUES DE TRENTE ET QUARANTE ET DE ROULETTE

sont posées en permanence de 11 heures du matin, à 11 heures du soir à un capital considérable,

avec le demi refait seulement au 30 et 40 et un seul ZÉRO à la Roulette,

Ce qui donne un avantage de 50 pour cent sur Baden, Spa, Ems, etc.

Un orchestre d'artistes de Paris sous la direction de M. HERMANN se fait entendre deux fois par jour dans les salons de la place du Palais.

**ITINÉRAIRE** : Chemin de fer de Paris à Marseille; de Marseille à Nice, par le bateau à vapeur tous les mercredi et samedi, ou par les Messageries impériales et générales deux départs par jour.

Tous les jours à 8 heures du matin départ de l'Omnibus de Nice à Monaco. — Retour à Nice le même jour à 5 heures du soir. S'adresser aux Messageries Générales, Hôtel des Etrangers.